

Date de la convocation :
20/03/2024

Nombres d'administrateurs : 13
Présents : 8
Absents : 2
Absents représentés : 2
Votants : 11

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1

Numéro :
2024-012

OBJET :
BUDGET ANNEXE
EHPAD L'ENSOLELHADA
APPROBATION
COMPTE DE GESTION
ERRD
EXERCICE 2023

Secrétaire de séance :
Bénédicte DAVOISE
Directrice CCAS

Le Président,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à de sa publication le 26/03/2024

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID : 034-263400640-20240325-2024012-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq Mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Servian convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil Municipal en Mairie, en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THOMAS.

Membres présents :

Christophe THOMAS, Dominique BAGOT-FLAUZAC, Nicole BAISETTE, Marie-Laure BELTRAN, Bernard BLANC, Isabelle BUFFET-PICHON, Véronique FRYDER-AMEE, Françoise SEIGNOUREL DE PASTORS.

Membres excusés et représentés par pouvoir : Viviane BAUDE TOUSSAINT a donné pouvoir à Véronique FRYDER-AMEE, Farah CASTANIER a donné pouvoir à Christophe THOMAS, Carmen FARJAS a donné pouvoir à Dominique BAGOT-FLAUZAC

Membres absents : Jacques ESTIENNE, Annie HERNANDEZ

Exposé des motifs :

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration, L'exécution des recettes et des dépenses relatives à l'exercice 2023, a été réalisée par le Comptable Assignataire du SGC Biterrois ; Le Compte de Gestion 2023 du Budget Annexe EHPAD L'Ensolelhada s'est réalisé à l'identique du Compte Administratif (ERRD) 2023 dressé par l'Ordonnateur comme suit :

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ERRD 2023

RECETTES	2 507 319,53 €
DEPENSES	2 574 781,98 €

Résultat au compte 12 : -67 462,45 €

TABLEAU DE FINANCEMENT ERRD 2022

RESSOURCES	120 540,30 €
EMPLOIS	147 363,14 €

Soit un prélèvement sur le fonds de roulement net global de : 26 822,84 €

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment l'article L.123-4 ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2131-12 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;
CONSIDERANT que l'exécution comptable et budgétaire du compte administratif (ERRD) et du compte de gestion se sont déroulés à l'identique pour l'exercice 2023.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte de Gestion 2023 - EHPAD L'ENSOLELHADA du CCAS de la ville de Servian.
- Autorise M. le Président, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi délibéré à Servian les jours, mois et an désignés ci-dessus.
Pour expédition conforme.

Le Président du C.C.A.S.
Christophe THOMAS

